

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 avril 2021

TENUE EN MAIRIE À 18 h 30

PRESENTS : Stéphane BLIN, Joëlle CHAMMARTIN, Frédéric DALAIGRE, Nicole DEYRIEUX, Michel ERICK, Kévin FAYOL, Guy FREDOUELLE, Christian GLODT, Pierre IMHOF, Yoann MALAPAIRE, Patricia MOREL (en visio).

ABSENTS EXCUSÉS : Néant

ABSENT : Néant

SECRETAIRE DE SEANCE : Kévin FAYOL

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte.

Les votes portent sur 11 voix.

Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 29 mars 2021

Monsieur Kévin FAYOL, secrétaire de séance, a donné lecture du procès-verbal de la réunion du 29 mars 2021.

Les membres présents n'ont fait aucune remarque. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres présents.

N°26/08042021 – Vote des taxes directes locales pour 2021

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal l'état 1259, établi par la Trésorerie Générale, concernant les taxes directes locales et le produit fiscal assuré qui en ressort pour l'année 2021.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire :

Considérant que le budget peut s'équilibrer sans avoir recours à la majoration des taux,
Considérant l'évolution en matière de suppression de la taxe d'habitation et de compensation intégrale de celle-ci par l'Etat,

- **Vote** les taux et produits fiscaux suivants :

Taxes	Taux	Base	Produit
foncière (bâti)	31,20 %	484 615	120 713 €
foncière (non bâti)	30,11 %	65 662	19 812 €
TOTAL Produit assuré			140 525 €

Auquel s'ajoutent :

- Le produit des allocations compensatrices 33 197 €
- Le produit prévisionnel de TH 9 647 €
- Le produit du FNGIR 40 038 €
- La contribution coefficient correcteur - 87 857 €

- **Vote** le produit global nécessaire à l'équilibre du budget, **soit 135 550 euros.**

Vote :
 Pour : 11
 Abstentions : 0
 Contre : 0

N°27/08042021 – Approbation du budget primitif 2021 - Commune

Vu le budget prévisionnel présenté par Monsieur le Maire,
 Conformément à l'instruction comptable M 14,

Il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver l'équilibre du Budget principal de la commune pour l'année 2021 comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
Section de FONCTIONNEMENT	488 598 €	488 598 €
Section d'INVESTISSEMENT	271 032 €	271 032 €
TOTAL :	759 630 €	759 630 €

- Charger Monsieur le Maire et lui donner tout pouvoir d'exécuter le budget principal de la commune 2021

Sur quoi, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

- **Approuve** l'équilibre du Budget principal de la commune pour l'année 2021 comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
Section de FONCTIONNEMENT	488 598 €	488 598 €
Section d'INVESTISSEMENT	271 032 €	271 032 €
TOTAL :	759 630 €	759 630 €

- **Charge** Monsieur le Maire et lui donne tout pouvoir d'exécuter le budget principal de la commune 2021

Vote :
 Pour : 11
 Abstentions : 0
 Contre : 0

N°28/08042021 – Approbation du budget primitif 2021 - Assainissement

Vu le budget prévisionnel présenté par Monsieur le Maire,
 Conformément à l'instruction comptable M 14,

Il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver l'équilibre du Budget Assainissement pour l'année 2021 comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
Section de FONCTIONNEMENT	25 602 €	25 602 €
Section d'INVESTISSEMENT	59 405 €	59 405 €
TOTAL :	85 007 €	85 007 €

- Charger Monsieur le Maire et lui donner tout pouvoir d'exécuter le budget Assainissement 2021

Sur quoi, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

- **Approuve** l'équilibre du Budget Assainissement pour l'année 2021 comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
Section de FONCTIONNEMENT	25 602 €	25 602 €
Section d'INVESTISSEMENT	59 405 €	59 405 €
TOTAL :	85 007 €	85 007 €

- **Charge** Monsieur le Maire et lui donne tout pouvoir d'exécuter le budget assainissement 2021

Vote :

Pour : 11

Abstentions : 0

Contre : 0

N°29/08042021 – Approbation du budget primitif 2021 - Wolframines

Vu le budget prévisionnel présenté par Monsieur le Maire,
Conformément à l'instruction comptable M 14,

Il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver l'équilibre du Budget Wolframines pour l'année 2021 comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
Section de FONCTIONNEMENT	5 515 €	5 515 €
Section d'INVESTISSEMENT	0 €	0 €
TOTAL :	5 515 €	5 515 €

- Charger Monsieur le Maire et lui donner tout pouvoir d'exécuter le budget Wolframines 2021

Sur quoi, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

- **Approuve** l'équilibre du Budget Wolframines pour l'année 2021 comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
Section de FONCTIONNEMENT	5 515 €	5 515 €
Section d'INVESTISSEMENT	0 €	0 €
TOTAL :	5 515 €	5 515 €

- **Charge** Monsieur le Maire et lui donne tout pouvoir d'exécuter le budget Wolframines 2021

Vote :
Pour : 11
Abstentions : 0
Contre : 0

N°30/08042021 – Approbation fusion des EHPAD d’Echassières et d’Ebreuil

Monsieur le Maire rappelle la fusion qui doit être réalisée entre les deux EHPAD d’Ebreuil et d’Echassières.

Vu le compte-rendu de la réunion organisée le 19 mars 2021 à Ebreuil entre les Conseils d’Administration des deux établissements et l’ARS,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l’unanimité,

- **Approuve** la proposition de principe d’une fusion entre les deux établissements sous réserve qu’il y ait au sein du futur conseil d’administration des représentants de l’actuel conseil d’administration d’Echassières avec voix délibératives afin de garantir la représentativité de l’EHPAD d’Echassières.

Vote :
Pour : 11
Abstentions : 0
Contre : 0

L’ordre du jour est épuisé.

Aucune autre question n’est posée par les membres présents du Conseil Municipal

La séance est levée à 21 h 00.